

solutions à la crise climatique au Pays Basque

Animé par Jean-Stéphane Devisse de
l'association Organbidexka Col Libre

Tempête de l'hiver 1999, inondations de la Somme en 2001, en Europe centrale en 2002, canicule de l'été 2003,... des crises climatiques dont l'intensité et la fréquence vont en augmentant. Et dont les manifestations sont multiples, comme les modifications observées localement sur les migrations des oiseaux. Les signes d'un réchauffement de la planète sont nombreux. Sur la base d'un diaporama, les explications fournies par Jean-Stéphane Devisse sont limpides.

Un sujet transversal. Une problématique liée à des sujets abordés dans d'autres ateliers, comme celui du trafic routier (projet de 2x2 voies en Basse-Navarre), ou de gestion des déchets (multiples projets d'incinérateurs).

La prise de conscience internationale et unanime peut se dater de la Conférence de Rio en 1992 —jusqu'au protocole de Kyoto, plus ou moins admis et respecté, pour réduire les causes du réchauffement de la planète : principalement l'activité humaine et son usage des énergies fossiles, et l'émission de gaz carbonique à effet de serre. Et dont les prévisions, même les moins alarmistes, sont inquiétantes —ne serait-ce que si la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud s'industrialisent comme l'Europe...

Au Pays Basque, depuis 1900, la température moyenne s'est accru de 1,2 degré —sachant que pour passer de la glaciation à notre climat actuel il a fallu 2000 ans pour une différence de 5/6 degrés. Si les choses continuent ainsi, en 2050 (demain) par exemple, il n'y aura plus de neige à Iraty, le dernier glacier de Gavarnie aura disparu en 2030.

47% des émissions de gaz carbonique à effet de serre sont liés à des usages domestiques (eau chaude, électricité, chauffage, déplacement des personnes,...). Les niveaux d'action pour réduire l'empreinte écologique de chacun, des entreprises et des collectivités territoriales sont donc multiples et variés. En voici quelques unes qui ont été dégagées lors de l'atelier.

A notre niveau

50% des trajets individuels sont de moins de 3km. Outre le covoiturage, le dévelop-

pement des transport en commun, et l'augmentation de leur fréquence, ont été suggérées ("J'habite à Briscous et si je rate le seul bus pour Bayonne..." témoigne un participant). Pour les zones rurales, dans le Lot et le Tarn, un système de transport à la carte (avec une centrale de réservation) a été mis en place avec l'aide du Conseil général. Pour le transport domicile—lieu de travail, il est rappelé qu'à une époque (il y a 20 ans) les grosses boîtes l'organisait ; à Grenoble, une entreprise de micro-électricité se passe de parking. La responsabilité des em-



ployeurs peut être sollicitée. Pour le ramassage scolaire, à Chalons sur Saone, c'est un système de "pédobus" qui est mis en place —un parent, à tour de rôle, accompagne à pied les enfants. A Bayonne (un peu), à Starsbourg ou Nantes (davantage), des parkings sont installés en bout de ville puis un système de transport en commun organisé pour s'y déplacer.

Au niveau municipal, il existe une compilation de "100 initiatives de ville contre le changement climatique", dont celles du Pays Basque pourraient largement s'inspirer. Qui va du travail d'éducation pour responsabiliser les gens (depuis l'école), à la négociation de Plans de déplacements urbains, PDU [pour Bayonne, Anglet, Biarritz, c'est trop tard, ils viennent d'adopter le leur, qui fait encore la part belle à la voiture particulière. Autre occasion de débat ratée localement, celle de la mise à 2x3 voies de l'autoroute A63 entre Bayonne et Hendaye], en passant par la construction de bâtiments économes en usages énergétiques (Région et Département interviennent dans la construction des établissements scolaires, voire dans le logement social], comme l'a réalisé la ville de Castres avec l'installation d'un système photovoltaïque sur le toit de la piscine.

Ce dernier système est également conseillé pour les maisons individuelles. Une moyenne de 10m² suffirait pour la consommation électrique d'un foyer. Des financements publics existent (en Alsace) ou pourraient être développés. De même, un participant suggérait, "puisque'on n'a pas de vent ici, mais du soleil", de lancer une souscription publique pour financer, en mutualisant, la création de parcs photovoltaïque, de la même manière que les Danois ont lancé leur programme d'Eoliennes (75% des éoliennes appartiennent aux Danois, précisait-il) ; sauf que la législation française l'interdit et qu'il faut alors l'autorisation de la COB (du moment où il y a distribution de dividendes).

Le levier fiscal était également évoqué (taxation de l'énergie), les expériences d'utilisation de la puissance de la marée dans les pays du Nord, et le cas navarrais cité : en 2003, les éoliennes de Navarre fournissent 40% de la demande d'électricité (tout en rappelant que le vent était exploité par des groupes privés).

Des initiatives qui, sans prétendre résoudre un problème dont les enjeux se situent surtout au niveau mondial, peuvent aussi y contribuer

Sources, contacts :

100 initiatives municipales contre le réchauffement climatique consultables sur [www.programme-privilege.org]

Organbidexka Col Libre,
rue Pannecau 64 100 Bayonne.